AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (6)ItemÉmile Godin à François Marbais, 11 avril 1863

Émile Godin à François Marbais, 11 avril 1863

Auteur·e : Godin, Émile (1840-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)
Collation2 p. (477r, 478v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Émile (1840-1888), Émile Godin à François Marbais, 11 avril 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN: https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/42166

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Émile (1840-1888)
Date de rédaction11 avril 1863
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireMarbais, François
Lieu de destinationBaisy-Thy (Belgique)

Description

RésuméÉmile Godin informe François Marbais qu'il pourra venir à Guise dans douze jours. Il lui fixe les conditions de rémunération du travail de maçonnerie : 0,20 F par heure et 2 F le mètre cube pour les murs des façades antérieures ; paiement uniquement du prix de l'heure en cas d'obligation de démolir pour malfaçon ; les murs intérieurs payés entièrement aux pièces à 2,75 F le mètre cube.

Mots-clés

<u>Construction</u>, <u>Emploi</u>, <u>Familistère</u>, <u>Finances d'entreprise</u>

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023